

Séance en date du 23 février 2022

**Présents : FORESTIER Daniel, DUCOING Guy, ROCHER Bernard, FONLUPT Evelyne, POUTIGNAT Maryse, TERME Christine, BOUCHE Vincent, REINHART Thierry, FARCE Patricia, MULLER Frédéric, BATISSE Quentin, MERLE Olivier, COTTE Jean-Michel**

**Absents excusés : DA COSTA BENTO José, GROS Anne,**

Secrétaire de séance : Bernard ROCHER

N° 1 : Nouveau devis volets.....	1
N° 2 : Rénovation énergétique logement communal.....	1
N° 3 : Admission en non-valeur – Budget Eau.....	2
N° 4 : Section de Quiquandon : projet de travaux 2022.....	2
Divers.....	2

#### N° 1 : Nouveau devis volets

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du nouveau devis reçu de AMBERT FERMETURES pour les volets en remplacement du devis signé en avril 2021 avec l'entreprise Alain VOLDOIRE, ce dernier ayant cessé son activité.

Le devis est établi pour la somme de 15 900 € HT soit 940 € de plus que le devis initial de 14 960 € HT.

Ce surplus ne sera pas subventionné.

**Le Conseil Municipal avec 11 voix pour et 2 abstentions autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau devis.**

#### N° 2 : Rénovation énergétique logement communal

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de rénovation global de l'appartement du rez-de-chaussée, établi en collaboration avec l'Adhume, comprenant les travaux suivants : isolation des faux plafonds, changement des fenêtres, mise en place d'un thermostat programmable, mise en place d'une ventilation performante... pour un montant de 28 804,74 € HT, avec une économie d'énergie importante (gain minimum de 30%) permettant d'atteindre l'étiquette énergie après travaux B.

Ces travaux peuvent être subventionnés par :

- DETR 30%	8 641 €
- DSIL 30%	8 641 €
- DEPARTEMENT 20%	5 761 €

- Part commune	5 761,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 804,74 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 8 voix pour, 2 contres et 3 absentions :

- Approuve l'avant-projet des travaux et le plan de financement inclus au dossier
- Sollicite l'octroi des subventions correspondantes DETR, DSIL et Département.

### N° 3 : Admission en non-valeur – Budget Eau

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état de créances irrécouvrables remis par la trésorerie.

Il s'agit de la somme de 0,01 € concernant AYME et FILS

Motif de présentation : inférieur seuil poursuite

**Le Conseil Municipal unanime accepte cette créance irrécouvrable et autorise Monsieur le maire à faire le mandat correspondant sur le budget eau.**

### N° 4 : Section de Quiquandon : projet de travaux 2022

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du programme d'actions pour l'année 2022 présenté par l'ONF :

- Travaux sylvicoles (intervention en futaie irrégulière)
  - parcelle D : 4 770 € HT
- Travaux d'infrastructure (entretien du périmètre : peinture)
  - parcelle E : 1 020 € HT

De plus il est possible d'obtenir une subvention de 50% du HT sur les travaux sylvicoles soit 2.385 € par le biais de Sylv'ACCTES.

**Le Conseil Municipal unanime :**

- **Accepte le programme de travaux présenté par l'ONF**
- **Demande de pouvoir bénéficiaire de l'aide**
- **Charge Monsieur le Maire de signer et déposer le dossier de demande de subvention**
- **Charge Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération**

### Divers

- Bois de chauffage sectionnal de Pacros : voir si habitants de Pacros intéressés
- Distribution des Numéros d'adressage
- Divers

Le Maire, Daniel FORESTIER

